

**CORRIGE DE LA TRANSCRIPTION (L'ORTHOGRAPHE ET LA  
PONCTUATION ONT ETE RESPECTEES)**

*Le huit décembre 1741, a esté baptisé par moy curé sousigné Marie Henry, fille légitime de jean et de Françoise Erisset ( ?) ses père et mère, née le mesme jour. Parrain Pierre Duret, Marraine Marie Bassat qui ont déclaré ne scavoit signer enquis.*

*Forestier, curé de Couzon*

*Le 24 décembre 1741, j'ai curé sousigné inhumé le corps de Gilbert Choméreau dans le cimetièrre. Agée d'environ soixante-dix ans, munie de tous ses sacrements. En présence de Jean Blanchet, Anthoine Coureaud, Louis Brugnon et Jean Lassouble, tous habitants de la paroisse qui ont déclaré ne scavoit signer enquis.*

*(...)*

*Le froid a duré dix mois for cuisant, il a gelé dans tous les mois de l'année. Il y a eu peu de paille, mais les bleds ont esté assez grenés. Les vignes ont gelés en raisins et tout le vin qu'on a fait cette année n'avait ny le gout ny la couleur de vin. Ce qui ne s'était vu depuis plus de cent ans. Le vin a valu cinquante livres la pièce pour le meilleur et le commun a valu deux cent livres les deux pièces.*